

Saint-Pierre, le 6 décembre 2016

Stéphane CLAIREAUX
député
de la Collectivité Territoriale
de Saint-Pierre-et-Miquelon

M. Henri JEAN
Préfet de l'Archipel

SAINT-PIERRE

PERMANENCE SAINT-PIERRE

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

TÉLÉPHONE

05 08 41 99 98

TÉLÉCOPIE

05 08 41 99 97

ADRESSE ELECTRONIQUE

contact@depute975.fr

ASSEMBLÉE NATIONALE

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

TELEPHONE

01 40 63 73 03

TÉLÉCOPIE

01 40 63 78 74

ADRESSE ELECTRONIQUE

sclaireaux@assemblee-nationale.fr

Monsieur le Préfet,

J'ai de nouveau été alerté par des habitants de l'Archipel sur des problèmes importants liés à l'AVE exigée par les autorités canadiennes, rencontrés cette fois-ci à partir de Paris, lors de l'enregistrement pour le vol de Montréal.

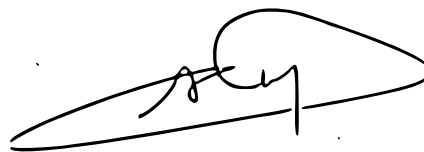
A priori, les personnes concernées sont les femmes mariées dont les noms d'épouse et de jeune fille n'apparaissent pas de manière identique sur le passeport, sur le billet ou dans le fichier enregistré dans le système canadien de l'AVE, ce qui causerait, selon les cas, ou un retard important dans la procédure d'enregistrement, ou carrément l'impossibilité d'embarquer, avec tous les désagréments que cela peut engendrer (perte du billet, frais supplémentaires de logement sur Paris, etc...).

Il me semble nécessaire que la Préfecture communique de nouveau et rappelle au public les coordonnées téléphoniques et électroniques de votre service dédié aux problématiques AVE, afin que les personnes qui ont rencontré des difficultés puissent témoigner. Ceci permettrait d'identifier précisément les différents cas de dysfonctionnement et d'en référer au plus vite aux autorités canadiennes.

Certaines de ces personnes avaient fait leur demande et obtenu leur AVE depuis février 2016... Si nous ne pouvons exiger d'un pays souverain comme le Canada l'exemption d'AVE pour les ressortissants de l'Archipel, on peut au moins demander à ce que leur système fonctionne correctement et ne crée pas des difficultés pénalisantes aux « visiteurs contraints » au Canada que nous sommes pour rentrer chez nous !

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma meilleure considération.

Bien à vous,



Stéphane CLAIREAUX